

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2025

---

VISANT À ENDIGUER LA PROLIFÉRATION DU FRELON ASIATIQUE ET À PRÉSERVER  
LA FILIÈRE APICOLE - (N° 143)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° CD29

présenté par

M. Houssin, M. Blairy, Mme Bouquin, M. Dutremble, M. Evrard, M. Guibert, M. Humbert,  
Mme Lechanteux, M. David Magnier, M. Marchio, M. Markowsky, M. Meurin, Mme Sabatini et  
M. Vos

-----

### ARTICLE UNIQUE

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« , ainsi que la prise en charge par l'État de la destruction des nids. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir la prise en charge par l'Etat de la destruction des nids.